

Réunion du 7 février 2011

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient
présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur René HAAG, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Sébastien ZAEGEL, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Joseph CREMMEL, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Laurent FURST, Monsieur Francis GRIGNON, Maître Jean-Jacques GSELL, Monsieur Jean-Claude HALLER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Denis LIEB, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Andrée MUNCHENBACH, Monsieur Joseph OSTERMANN, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Etienne WOLF, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Jean-Daniel ZETER, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Robert HERRMANN, Monsieur Serge OEHLER

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Marcel BAUER

N° CP/2011/98 - Gros entretien des collèges publics - 3122
Mission de maîtrise d'œuvre pour le remplacement des menuiseries extérieures et la mise en place d'une isolation extérieure au collège "Stockfeld" à STRASBOURG

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer au Cabinet d'architecture "HENTSCHEL et KUBLER" à STRASBOURG le marché de maîtrise d'œuvre pour le remplacement des menuiseries extérieures et la mise en place d'une isolation extérieure sur les bâtiments B et C du collège "Stockfeld" à STRASBOURG, pour un montant total de 26 000 € HT.

Elle autorise par ailleurs son président à signer le marché de maîtrise d'œuvre correspondant, les actes modificatifs n'ayant aucune incidence financière sur le montant du marché en question et les actes d'application du droit des sols nécessaires à cette opération.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20110207-54503-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 16/02/11